



Bulletin des Délibérations

Réunion du Comité Syndical
du 03.03.2016 - 17h30

L'An Deux Mil Seize, le 03 Mars, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de CHINON, salle O. Debré, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 17.02.2016

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 39

Membres votants : 39 + 4 procurations

Secrétaire de séance : M. JAVELOT Daniel

Approbation du Compte rendu du Comité Syndical du 14.12.2015

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 17.12.2015 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 23.12.2015 aux Maires, aux Présidents de C.C., aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

⇒ le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Délibération 2016.01 : Rapport d'orientations budgétaires (R.O.B.) : Exercice 2016

Conformément à l'article 11 de la loi d'orientation n° 92.125 du 06.02.92 « Administration territoriale de la République », les membres du Comité Syndical délibèrent sur les orientations générales du budget du Syndicat de l'exercice 2016. Lors de ce débat, il est présenté aux membres du Comité Syndical le rapport ci-joint.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

14 MARS 2016

14 MARS 2016

Délibération 2016.02 : Contrat traitement et valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM – période 2016 – 2020

Par délibération en date du 14.09.2015, le Comité Syndical a émis un avis favorable à la signature du contrat de reprise des ferrailles pour la période 2016 – 2020 avec la Sté VINCENT Recyclage – Langeais.

Les conditions financières étaient les suivantes :

Prix plancher : 105 €HT / tonne

Prix base juin 2015 : 190,00 €HT / tonne.

Etant donné la conjoncture actuelle, il s'avère que la Sté VINCENT n'est actuellement plus en mesure de tenir le prix plancher susvisé. Elle souhaite l'abaisser à 80 €HT / tonne et propose ce fonctionnement pour le premier semestre étant donné le peu de perspective dans l'immédiat sur une amélioration à venir.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent la proposition de la Sté VINCENT qui sera valable pour le 1er semestre 2016 ⇒ actualisation du prix plancher et maintien de l'indexation (indice Q0619 de l'usine nouvelle)
- autorisent le Président à signer un avenant dans ce sens au contrat de reprise des ferrailles.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le

14 MARS 2016

14 MARS 2016

Délibération 2016.03 : Subventions du Conseil Départemental d'Indre et Loire, du Conseil Régional Centre Val de Loire, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2016

Il est proposé au Comité Syndical de se prononcer pour autoriser le Président à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental d'Indre et Loire, du Conseil Régional Centre Val de Loire, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers.

- ✚ Pour les actions de communication et la mise en place d'outils de communication pour l'année 2016
- ✚ Pour l'achat de contenants de collecte sélective et le développement du compostage domestique (achat de composteurs, prestations d'accompagnement, communication, etc...) pour l'année 2016
- ✚ Pour les actions d'optimisation du parc des déchèteries (réaménagement des sites, amélioration de l'accueil, sécurisation, signalisation, communication etc.).
- ✚ Pour les études envisagées par le SMICTOM du CHINONNAIS courant 2016 :
 - ✓ Etude d'optimisation de la collecte dans la perspective éventuelle de la mise en place de bacs roulants pour les OMr
 - ✓ Etude sur le devenir de l'U.V.E et du Centre de Tri

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent cette proposition.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le 14 MARS 2016

14 MARS 2016

Délibération 2016.04 : Admissions en non valeurs de sommes irrécouvrables

Vu l'état des sommes irrécouvrables établi par la Trésorière de Chinon le 09.10.2015, il est proposé au Comité Syndical l'admission en non valeurs de titres émis au cours des années 2011 et 2014 (factures apports déchets professionnels en déchèteries).

Le montant global de ces produits s'élève à 378,88 TTC, soit 316,43 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent cette proposition.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le 14 MARS 2016

14 MARS 2016

Délibération 2016.05 : Assurance statutaire du personnel : Consultation par le CG37 (en vue de souscrire un contrat d'assurance groupe)

Monsieur le Président informe le Comité Syndical

- ✚ Que le conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé de relancer une consultation du marché en vue de souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département un « contrat d'assurance » garantissant les frais laissés à la charge des employeurs publics locaux, en vertu de l'application des textes régissant leurs obligations à l'égard de leur personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service ;
- ✚ Que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat en mutualisant les risques en vertu de l'article 26 de la loi n° 8453 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatifs aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Décide que

Article 1^{er} :

La collectivité charge le Centre de Gestion d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2017 auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

Article 2 :

La collectivité précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques suivants :

- Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L.
Décès, accidents ou maladie imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité/paternité/adoption.
- Personnel affilié à l'I.R.C.A.N.T.E.C. (agents titulaires ou stagiaires et agents non titulaires) :
Accident du travail, maladie ordinaire, grave maladie, maternité/paternité/adoption.

Article 3 :

La collectivité s'engage à fournir au Centre de Gestion, en tant que de besoins, les éléments nécessaires à la détermination de la prime d'assurance.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, approuvent cette proposition.

Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le
Délibération publiée ou notifiée le 14 MARS 2016

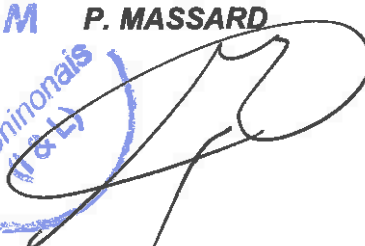
14 MARS 2016

Récapitulatif de la séance

N° 2016.01	Rapport d'Orientations Budgétaires 2016
N° 2016.02	Contrat traitement et valorisation des ferrailles issues des déchèteries du SMICTOM – période 2016 – 2020
N° 2016.03	Subventions du Conseil Départemental d'Indre et Loire, du Conseil Régional Centre Val de Loire, de l'ADEME et de tous les partenaires financiers pour l'année 2016
N° 2016.04	Admissions en non valeurs de sommes irrécouvrables
N° 2016.05	Assurance statutaire du personnel : Consultation par le CG37 (en vue de souscrire un contrat d'assurance groupe)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h50

Le Président,
P. MASSARD



SMICTOM
du Chinonais
(I & L)

LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 03.03.2016 - 17H30

Communes	Nom du délégué	
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	M. ROUX Claude	
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice	
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard	
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	Absents	
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. PETROVITCH Yvan	
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent	
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
BRAYE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert →procuration donnée à M. JAVELOT Daniel (Cheille)	
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	Absents	
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents	
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme RONFAUT Jeanne →procuration donnée à M. MASSARD Philippe (La Chapelle Aux Naux)	
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe	
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés	
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel	
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Mme FABIGNON Tessa	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BOUSSQUET Jean-Vincent	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RICHER Gilberte	
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents	
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés	
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. CARLES Jean Marie	
COURCOUE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
COUZIER (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ROY Daniel	
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy	
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean Jacques	
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	Absents	
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah →procuration donnée à M.NAULET Vincent (Beaumont En Véron)	
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Absents	
JAULNAY (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés	
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. RUEL Fabrice	
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane	
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BITAUD Olivier →procuration donnée à M. ARRONDEAU Claude (Lemé)	
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel	
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents	
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël	M. BERNARD Xavier
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie	
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy	
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents	
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. DOUTRE Enrique	
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DOMENGER Jean-Paul	
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents	
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Mme PAIN Isabelle	
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Mme VERRINE Evelyne	
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme SUTEAU Claudine	
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme PESSON Angélique	
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents	
RAZINES (C.C. du Pays de Richelieu)	Absents Excusés	
RICHELIEU (C.C. de Richelieu)	Absents	
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BOUGEARD Sébastien	
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents	
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents	
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés	
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents	
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents	

STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LECOMTE Serge
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DESHAYES Michel
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard
SAZILLY(C.C. du Bouchardais)	Absents
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	Absents Excusés
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JUZEAU Patrice
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. ARRONDEAU Claude
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Mme VOISINET Yolande
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. DOUCHET Didier
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- * Mme S. DE JONCKEERE
- * Mme I. JOUSSELIN
- * Mme V. GUERTIN
- * Mme S. PICARD

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Receveur, T.P. CHINON

Nombre de membres en exercice : 77

Membres présents : 39

Membres votants : 39 + 4 procurations

Secrétaire de séance : M. JAVELOT Daniel